

# Le jardin des Chartreux

## TARIFS NOVEMBRE 2011

Ces tarifs valent pour un enfant de 3 mois à 4 ans pour des horaires de garde allant de 8h30 à 18h30. L'amplitude horaire est de 10 heures par jour sur 47 semaines par an.

Le coût horaire total comprend les frais de garde, ainsi que les frais d'entretien et de repas (5,20 euros/jour) :

- **Contrat 5 jours :**

$6,80\text{€} \times 10 \text{ heures} = 68\text{€} + 5,20\text{€} = 73,20\text{€} \times 5 \text{ jours} = 366\text{€} \times 47 \text{ semaines} = 17\,202\text{€} / 11 = \mathbf{1563,82\text{€ par mois sur 11 mois}}$ . Coût horaire total : 7,32 €/h.

- **Contrat 4 jours :**

$6,80\text{€} \times 10 \text{ heures} = 68\text{€} + 5,20\text{€} = 73,20\text{€} \times 4 \text{ jours} = 292,8\text{€} \times 47 \text{ semaines} = 13761,6\text{€} / 11 = \mathbf{1251,05\text{€ par mois sur 11 mois}}$ . Coût horaire total : 7,32€/h.

- **Contrat 3 jours :**

$7,50\text{€} \times 10 \text{ heures} = 75\text{€} + 5,20\text{€} = 80,20\text{€} \times 3 \text{ jours} = 240,60\text{€} \times 47 \text{ semaines} = 11308,2\text{€} / 11 = \mathbf{1028,02\text{€ par mois sur 11 mois}}$ . Coût horaire total : 8,02€/h.

- **Contrat 2 jours :**

$8,50\text{€} \times 10 \text{ heures} = 85\text{€} + 5,20\text{€} = 90,20\text{€} \times 2 \text{ jours} = 180,4 \times 47 \text{ semaines} = 8478,8\text{€} / 11 = \mathbf{770,80\text{€ par mois sur 11 mois}}$ . Coût horaire total : 9,02€/h.

- **Contrat 1 jour :**

$9,00\text{€} \times 10 \text{ heures} = 90\text{€} + 5,20\text{€} = 95,20\text{€} \times 1 \text{ jour} = 95,20 \times 47 \text{ semaines} = 4\,474,4\text{€} / 11 = \mathbf{406,76\text{€ par mois sur 11 mois}}$ . Coût horaire total : 9,52€/h.

Les frais d'inscription pour l'année s'élèvent à 40€ par enfant et par an.

Les dépenses de sortie ou d'activités annexes font l'objet d'une facturation séparée.

- **Le montant de la prise en charge par la CAF est soumis aux revenus des parents.**

Les parents ayant recours à une micro-crèche reçoivent une aide PAJE comme s'ils employaient une garde à domicile, et ce, pour **chaque enfant qui doit être gardé au moins 16 heures dans le mois.**

Enfant à charge	Inférieurs à	Revenus	
		Entre	Supérieurs à
<b>1 enfant</b>	20 079 euros	20 079 et 44 621 euros	44 621 euros
<b>2 enfants</b>	23 118 euros	23 118 et 51 374 euros	51 374 euros
<b>3 enfants</b>	26 765 euros	26 765 et 59 478 euros	59 478 euros
<b>4 enfants</b>	30 412 euros	30 412 et 67 582 euros	67 582 euros
<b><u>Remboursements dus aux parents</u></b>			
<b>Moins de 3 ans</b>	819,67 euros	706,57 euros	593,53 euros
<b>De 3 ans à 6 ans</b>	409,84 euros	353,29 euros	296,77 euros

### **Exemple pour un contrat « 4 jours »**

**Salaire moyen de la famille compris entre : 20 079€ et 44 621€**  
Soit un remboursement de la PAJE de 706,57€  
Donc  $1\,251,05€ - 706,57€ = 544,48€$  reste à votre charge tous les mois.

### **Exemple pour un contrat « 3 jours »**

**Salaire moyen de la famille compris entre : 20 079€ et 44 621€**  
Soit un remboursement de la PAJE de 706,57€  
Donc  $1\,028,02€ - 706,57€ = 321,45€$  reste à votre charge tous les mois.



Si le montant du remboursement de la PAJE est égal ou dépasse celui de la facturation par la micro-crèche, sachez qu'il y a tout de même un minimum de 15% du tarif de facturation à la charge du parent.

### - **Vous avez droit à un crédit d'impôt**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les dépenses engagées pour faire garder son enfant à l'extérieur du domicile donne droit à un crédit d'impôt égal à 50% de la totalité des dépenses annuelles (après déduction de la PAJE) :

- pour un enfant ayant moins de 6 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année
- dans la limite d'une facture de 2 300€ par an et par enfant de moins de 6 ans

### - **Documentations disponibles**

Site de la CAF : <http://www.caf.fr/cataloguepaje/GardPajeStructure.htm>

Formulaire à remplir : Demande du complément de libre choix de mode de garde Cerfa 12399\*02.